

pas évêque de Québec, c'est parce que le gouverneur Murray ne voulait pas de lui.

Maintenant, et pour abrégé, l'abbé de l'Isle-Dieu voulait deux vicaires apostoliques, l'un à Québec, l'autre à Montréal ; c'était une idée fixe chez lui et il la prêcha et la développa dans je ne sais combien de lettres qui se trouvent dans nos archives. Le Préfet de la Propagande, lui, demandait simplement un évêque ; c'était le point à gagner, ensuite on verrait. Et c'est lui qui avait raison. Comme ce point culminant de notre histoire ecclésiastique est relativement peu connu, je me permettrai de publier certains documents qui, je crois, aideront beaucoup le futur biographe de l'illustre Briand.

Le nouvel évêque élu (du Chapitre) dut partir de Québec en septembre, ou octobre, 1764 pour Londres, puisqu'il écrit la lettre suivante, le 2 novembre, à l'abbé de l'Isle-Dieu :

“ Mon cher et respectable abbé :

“ Vos raisons l'ont emporté, je n'ai plus rien écouté, je me suis sacrifié et me voilà, après bien des peines et de fâcheux moments, arrivé à Douvres. Je suis si exténué d'un mal de gorge qui me force à la diète depuis

---

de Guerchy à Mylord comte d'Halifax, secrétaire d'Etat. La manière pleine de bonté avec laquelle ce ministre m'a fait l'honneur de me recevoir, me ferait quasi penser que j'aurais bien fait pour le bien de la Religion en Canada, de continuer ma pointe au sujet de l'épiscopat, si je n'attribuais au moins en grande partie ses dispositions à la modération avec laquelle je me suis comporté moi-même à cet égard. Il m'a dit nettement qu'il était persuadé que les préventions qu'on avait tâché d'insinuer contre moi n'étaient nullement fondées, qu'il n'y aurait jamais eu aucun égard... que cependant il ne pouvait pas m'autoriser à être *supérieur du clergé dans le Canada...* contre le sentiment de M. Murray ; mais qu'il allait écrire en ma faveur à ce Gouverneur et que, s'il revenait de ses préventions, et que je pusse obtenir son agrément, l'on me verrait revenir sans peine en Canada, et que je ne trouverais point d'obstacles à l'exécution des vues du Clergé...”